

## **Formation des pairs éducateurs**

# **Dispensation de l'autotest de dépistage du VIH dans le cadre du projet ATLAS au Sénégal**

**Manuel du Formateur :**  
**Module 3 – Le rôle, les qualités attendues des éducateurs pairs  
et la dispensation de l'autotest de dépistage du VIH  
dans le projet ATLAS**



## Sommaire

<b>MODULE 3 – LE RÔLE, LES QUALITÉS ATTENDUES ET LA DISPENSATION DE L’AUTOTEST DE DÉPISTAGE DU VIH DANS LE PROJET ATLAS</b>	<b>4</b>
a. Résumé du contenu du module 3	4
b. Fiche pédagogique du module 4	6
c. Référentiel technique du module 3	12
<b>Séquence n°1</b>	<b>12</b>
<i>Les enjeux et principes fondamentaux pour le dépistage des différentes populations ciblées</i>	12
Sous-séquence 1.1 : Expliquer les défis liés à la discrimination et la stigmatisation	12
Sous-séquence 1.2 : Revenir sur les principes fondamentaux	16
<b>Séquence n°2</b>	<b>20</b>
<i>Les compétences d’écoute active et de conseil</i>	20
Sous-séquence 2.1 : Etablir le lien entre le conseil et la dispensation de kits d’ADVIH dans le projet ATLAS	20
Sous-séquence 2.2 : Présenter la posture d’écoute active et de conseil	21
Sous-séquence 2.3 : Simuler la posture d’écoute active et de conseil dans le cas de la dispensation de kits d’ADVIH	22
<b>Séquence n°3</b>	<b>23</b>
<i>Les spécificités de dispensation de kits d’ADVIH dans le projet ATLAS</i>	23
Sous-séquence 3.1 : Introduire aux spécificités de dispensation de kits d’ADVIH	23
Sous-séquence 3.2 : Présenter les différentes modalités de dispensation ATLAS dans la pratique	24
<b>Séquence n°4</b>	<b>26</b>
<i>L’importance et les défis du lien vers la confirmation et l’entrée dans les soins</i>	26
Sous-séquence 4.1 : Expliquer l’objectif final derrière l’acte de dépistage : aller confirmer le diagnostic et commencer un traitement	26
<b>Séquence n°5</b>	<b>28</b>
<i>Conseil et messages associés à la dispensation non-assistée de kits d’ADVIH</i>	28
Sous-séquence 5.1 : Rappeler les messages clés	28
Sous-séquence 5.2 : Présenter les consignes	28
Sous-séquence 5.3 : Mettre en exergue les caractéristiques spécifiques de la dispensation non-assistée en présentiel ou à distance	28
Sous-séquence 5.4 : Synthétiser les enseignements	29
<b>Séquence n°6</b>	<b>30</b>
<i>Les outils de suivi-évaluation</i>	30



Sous-séquence 6.1 : Présenter les différents outils	30
Sous-séquence 7.2 : Tester les outils	31
<b>Séquence n°7</b>	<b>32</b>
<i>Conclusion</i>	32
Sous-séquence 7.1 : Revenir sur des points incompris et clôturer la formation	32
Sous-séquence 7.2 : Apprécier le niveau de satisfaction des participants selon différents paramètres	32



## MODULE 3 – LE ROLE, LES QUALITES ATTENDUES DES EDUCATEURS PAIRS ET LA DISPENSATION DE L'AUTOTEST DE DEPISTAGE DU VIH DANS LE PROJET ATLAS

### a. Résumé du contenu du module 3

**Durée :** 1 jour ½ (12 heures, pauses incluses)

**Objectifs P. :** A l'issue de ce module les participants seront capables ...



**Savoir :**

- D'expliquer les particularités du dépistage des publics ciblés
- D'expliquer le fonctionnement des outils de suivi et évaluation



**Savoir-faire :**

- Dispenser les kits d'ADVIH et pratiquer la distribution secondaire aux populations clés
- Remplir les outils de suivi et évaluation



**Savoir-être :**

- D'adopter une posture de dispensateur, véhiculant des valeurs d'écoute active, de conseil, de non-stigmatisation et de non-discrimination

**Modalités :** Exposé, simulation, jeu de rôles et exercices pratiques

### **Le module est divisé en 7 séquences et 18 sous-séquences :**

1. Les enjeux et principes fondamentaux pour le dépistage des différentes populations ciblées
  - 1.1 Expliquer les défis liés à la discrimination et la stigmatisation
  - 1.2 Revenir sur les principes fondamentaux
  - 1.3 Présenter les populations cibles et l'importance du dépistage
2. Les compétences d'écoute active et de conseil
  - 2.1 Etablir le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS
  - 2.2 Présenter la posture d'écoute active et de conseil
  - 2.3 Simuler la posture d'écoute active et de conseil dans le cas de la dispensation de kits d'ADVIH
3. Les spécificités de dispensation de l'autotest de dépistage du VIH dans le projet ATLAS
  - 3.1 Introduire aux spécificités de dispensation de kits d'ADVIH
  - 3.2 Présenter les différentes modalités de dispensation ATLAS dans la pratique
4. L'importance et les défis du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins
  - 4.1 Expliquer l'objectif final derrière l'acte de dépistage : aller confirmer le diagnostic et commencer un traitement



5. Conseil et messages associés à la dispensation non-assistée et assistée de l'autotest de dépistage du VIH OraQuick
  - 5.1 Rappeler les messages clés
  - 5.2 Présenter les consignes
  - 5.3 Mettre en exergue les caractéristiques spécifiques de la dispensation non-assistée et assistée
  - 5.4 Synthétiser les enseignements
  
6. Les outils de suivi-évaluation
  - 6.1 Présenter les différents outils
  - 6.2 Tester les outils
  
7. Conclusion
  - 7.1 Revenir sur des points incompris et clôturer la formation
  - 7.2 Apprécier le niveau de satisfaction des participants selon différents paramètres



b. Fiche pédagogique du module 4

**JOUR 2**

Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
9H	Les enjeux et principes fondamentaux pour le dépistage des populations ciblées	Expliquer les défis liés à la discrimination et la stigmatisation	15mn	<u>Exposer du formateur sur les défis de la discrimination et la stigmatisation</u>	PPT (diapo 4 à 8)	Encourager la réaction des participants et susciter le débat afin qu'ils interviennent pour apporter leur point de vue (mais attention à bien veiller au respect du temps imparti 😊)
		Revenir sur les principes fondamentaux	20mn	<u>Rappel du formateur sur :</u> - Les principales barrières d'accès aux services de dépistage et comment l'ADVIH y répond de manière complémentaire - Rappel des 5 Cs - Rappel de la complémentarité de l'ADVIH par rapport au dépistage classique	PPT (diapo 9 à 11)	
		Présenter les populations cibles et l'importance du dépistage	20mn	- Rappel du formateur sur l'importance du dépistage auprès des populations cibles du projet ATLAS - Populations clés (HSH/TS/UD) - Partenaires PVVIH et patients IST	PPT (diapo 12 à 13)	
		Valider l'atteinte des objectifs de la séquence	5mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre.	-	
10H	Les compétences d'écoute active et de conseil	Etablir le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH	15mn	<u>Exposé du formateur sur</u> le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS : - Le conseil dans le cas d'une dispensation primaire assistée (professionnels de la santé, pairs éducateurs et écoutants à distance)	PPT (diapo 15 à 16)	



Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
		dans le projet ATLAS		- Le conseil dans le cas d'une dispensation non assistée (la personne fera le test chez elle) ou pour la distribution secondaire (professionnels de la santé et pairs éducateurs)		
		Présenter la posture d'écoute active et de conseil	15mn	- Le formateur demande aux participants ce qu'ils connaissent de la posture d'écoute active et de la posture de conseil, leurs différences. - Le formateur note les réponses et apporte les éléments complémentaires si nécessaires.	Flipchart + feutre	Annoncer l'exercice de simulation à venir après la pause-café
10H30	PAUSE CAFE (30MN)					
11H	Les compétences d'écoute active et de conseil	Simuler la posture d'écoute active et de conseil dans le cas de la dispensation de l'autotest de dépistage du VIH	5mn	Le formateur distribue à l'ensemble des participants la fiche de simulation. Le formateur lit la partie consigne, demande si l'ensemble des participants a compris, si des questions demeurent il y répond.	Fiche de simulation (partie consigne)	
			20mn	<u>Simulation, situation de pré-conseil, avant le dépistage :</u> - Le formateur invite un binôme au centre de la salle pour pratiquer la première simulation. Il lit le scénario de la simulation, demande si l'ensemble des participants a compris, si des questions demeurent il y répond - Le formateur rappelle que les autres participants, les observateurs, doivent se référer aux « champs d'observations » pour formuler leurs remarques - Les autres participants observent la simulation et notent leurs commentaires sur un carnet pour en discuter après	Fiche de simulations	
			10mn	Débriefing de la simulation : le formateur demande aux observateurs ce qu'ils ont pu noter comme bonne pratique et/ou erreurs commises par les participants en fonction des champs d'observation. Il note les principales observations	Flipchart + feutre	
		5mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre.			



Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
		objectifs de la séquence				
11H40	Les spécificités de dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS	Introduire aux spécificités de dispensation de kits d'ADVIH	15mn	<u>Présentation du formateur sur</u> l'introduction aux spécificités des modalités de dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS	PPT (diapo 19)	
		Présenter les différentes modalités de dispensation ATLAS dans la pratique	20mn	<u>Présentation du formateur sur</u> les spécificités de la dispensation ATLAS dans la pratique : - HSH, leurs pairs et partenaires - Travailleuses du sexe, leurs partenaires et clients - Usagères et usagers de drogues et leurs partenaires – Sénégal uniquement	PPT (diapo 20 à 23)	Encourager la réaction des participants et susciter le débat afin qu'ils interviennent pour apporter leur point de vue (mais attention à bien veiller au respect du temps imparti 😊)
		Valider l'atteinte des objectifs de la séquence	10mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre.	-	
12H30	PAUSE DEJEUNER (1H)					
13H30	L'importance et les défis du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins	Expliquer l'objectif final derrière l'acte de dépistage : aller confirmer le diagnostic et commencer un traitement	20mn	<u>Exposé du formateur sur</u> : - L'importance et les défis du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins. - Les bénéfices du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins pour l'usagère et l'usager avec un résultat réactif - Barrières existantes pour assurer l'entrée dans les soins dans le cadre de l'ADVIH et stratégies/outils pour les surmonter	PPT (diapo 26 à 30)	
		Valider l'atteinte des objectifs de la séquence	5mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre.	-	



Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
13H55	Conseil et messages associés à la dispensation non-assistée et assistée de kits d'ADVIH	Rappeler les messages clés	5mn	Le formateur rappelle les messages clés vu lors du module 2 et annonce le jeu de rôle à suivre pour chaque catégorie d'acteurs.	Fiche pratique - Messages clés	
		Présenter les consignes	10mn	<p><u>Le formateur présente les règles des jeux de rôle 1 et 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des participants se répartissent en binômes (A) et (B) ;</li> <li>- Le formateur distribue aux participants la fiche pratique « messages clefs de dispensation » et les scripts propres à chaque jeu de rôle. Ces scripts précisent le scénario à suivre par chaque binôme ;</li> <li>- Le formateur demande aux participants s'ils ont des questions de compréhensions.</li> </ul>	Fiches Jeux de rôle 1 et 2 (partie : consigne)	
		Mettre en exergue les caractéristiques spécifiques de la dispensation non-assistée et assistée	25mn	<p><u>Jeu de rôle n°1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants se répartissent en binômes</li> <li>- Un participant joue (A) et un autre (B) pendant une dizaine de minutes</li> </ul>	Fiche Jeu de rôle 1 Fiche pratique - Messages clés	
			10mn	<p>A l'issue du jeu de rôles, le formateur demande aux binômes les points d'apprentissage qui ressortent de cette expérience.</p> <p>Le formateur note les réponses au fur et à mesure et procède à la synthèse des enseignements généraux et des recommandations à mémoriser.</p>	Flipchart + feutre Fiche jeu de rôle 1 (partie debriefing)	
			25mn	<p><u>Jeu de rôle n°2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants se répartissent en binômes</li> <li>- Un participant joue (A) et un autre (B) pendant une dizaine de minutes</li> </ul>	Fiche Jeu de rôle 2 Fiche pratique - Messages clés	



Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
			10mn	A l'issue du jeu de rôles, le formateur demande aux binômes les points d'apprentissage qui ressortent de cette expérience. Le formateur note les réponses au fur et à mesure et procède à la synthèse des enseignements généraux et des recommandations à mémoriser.	Flipchart + feutre Fiche jeu de rôle 2 (partie debriefing)	
			10mn	Le formateur procède à la synthèse des apprentissages issus des deux jeux de rôles	-	
		Valider l'atteinte des objectifs de la séquence	5mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre.	-	
15H35	PAUSE CAFE (30MN)					
16H05	Les outils de suivi-évaluation	Présenter les différents outils	15mn	<u>Exposer du formateur sur :</u> - Les principes et objectifs du suivi évaluation ATLAS : Recherche à visée évaluative et Intégration au système de santé - Que cherche-t-on à suivre et évaluer : spécificités du projet ATLAS - La collecte de routine par les professionnels de la santé <ul style="list-style-type: none"> <li>o Pourquoi ?</li> <li>o Qui collecte quoi ? Présentation des outils</li> <li>o Quand/ A quelle fréquence</li> <li>o Comment (présentation des outils)</li> </ul>	PPT (diapo 32 à 34) Outils de collecte	
				Tester les outils	15mn	Les participants testent chaque outil en les renseignant un par un.
		Valider l'atteinte des	5mn	Le formateur invite les participants à s'exprimer sur l'exercice de renseignement de chaque catégorie d'outils : y-a-t-il des incompréhensions ou des difficultés particulières ?	-	
			5mn	Avant de passer à la prochaine séquence, demander aux participants s'ils ont des questions et y répondre	-	



Horaire	Séquence	Objectifs	Temps	Méthode	Support	Observations
		objectifs de la séquence				
16H45	Conclusion	Revenir sur des points incompris et clôturer la formation	15mn	Le formateur invite les participants à s'exprimer sur des interrogations, des difficultés ou des craintes qu'ils pourraient avoir, avant de clôturer la formation et souhaitez bonne chance.	-	
		Apprécier le niveau de satisfaction des participants selon différents paramètres	10mn	Le formateur distribue la fiche d'évaluation aux apprenants qui procède à leur renseignement. Le formateur fera une synthèse des fiches d'évaluation à l'issue de la formation.	Fiche d'évaluation de la formation	
17H10	FIN					



### c. Référentiel technique du module 3

<b>Séquence n°1</b>	Les enjeux et principes fondamentaux pour le dépistage des différentes populations ciblées
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Compris les défis liés à la discrimination et la stigmatisation</li><li>- Révisé les principes fondamentaux de la stratégie ATLAS et de la dispensation de kits d'ADVIH</li><li>- Compris quelle est la population cible et l'importance d'une stratégie de dépistage les concernant</li></ul>
<b>Durée</b>	1 heure maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Du support de présentation PPT</li><li>- D'un kit de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran)</li></ul>

#### **Sous-séquence 1.1 : Expliquer les défis liés à la discrimination et la stigmatisation**

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur réalise un exposé sur les défis de la discrimination et la stigmatisation

Référentiel technique :

Dans le cadre du projet ATLAS, plusieurs défis en lien avec les phénomènes de discrimination/stigmatisation se posent.

##### **La discrimination/stigmatisation à l'égard des PVVIH**

Les peurs irrationnelles liées à l'infection à VIH et les attitudes et jugements négatifs à l'égard des personnes vivant avec le VIH persistent en dépit des campagnes d'information du public et autres efforts de sensibilisation menés depuis des dizaines d'années.

La stigmatisation à l'égard des personnes vivant avec le VIH ou exposées au risque d'infection à VIH conduit à des comportements discriminatoires dans tous les secteurs de la société (de la part des fonctionnaires, policiers, professionnels de la santé, et sur le lieu de travail, dans les écoles et au sein des communautés). Cette stigmatisation et cette discrimination découragent les individus d'accéder aux services de santé, y compris aux méthodes de prévention du VIH, de connaître leur statut VIH, de s'inscrire à des programmes de soin et de suivre leur traitement.

Comme toutes les informations relatives aux patients, les résultats d'un test VIH doivent être gardés confidentiels par les professionnels de la santé : les atteintes à la confidentialité sapent la confiance et ont un véritable impact sur la volonté des personnes à se faire dépister. Les inquiétudes concernant la confidentialité du dépistage du VIH et des résultats du test ont été identifiées comme un obstacle majeur à l'accès au dépistage du VIH dans les différentes régions.

Un examen systématique des études menées en Afrique subsaharienne a révélé que les craintes de stigmatisation et de discrimination qui pouvaient résulter d'une potentielle atteinte à la confidentialité comprenaient la peur de l'exclusion sociale, la perte de soutien social et de partenaires sexuels, les relations



conjugales tendues (pouvant entraîner un abandon, un divorce ou des violences) et la baisse des possibilités de mariage. Être vu dans un centre de dépistage du VIH était également perçu comme reflétant une promiscuité sexuelle et un statut séropositif.

Les enquêtes menées auprès des prestataires de soins de santé indiquent que les craintes des personnes vivant avec le VIH, et des personnes qui pensent qu'elles pourraient avoir été infectées à VIH, sont souvent fondées. La stigmatisation liée au VIH et les comportements discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH rapportés par les prestataires de soins de santé sont les suivants :

- Refus de prise en charge des personnes vivant avec le VIH.
- Fourniture de soins de moins bonne qualité aux personnes vivant avec le VIH (par rapport aux autres personnes).
- Divulgaration du statut VIH sans l'autorisation de la PVVIH.
- Orientation des personnes vivant avec le VIH vers d'autres professionnels de la santé en raison d'un refus de les traiter.

Il est inquiétant de noter que la violence subie par les personnes vivant avec le VIH en raison de leur statut VIH est très répandue dans une grande partie du monde. La violence nuit directement aux personnes vivant avec le VIH, et la menace de la violence les décourage de révéler leur statut VIH à leurs partenaires, à leur famille, aux professionnels de la santé et à la communauté. Cacher sa séropositivité limite les possibilités de recevoir un soutien et des soins vitaux, deux éléments cruciaux pour le déclenchement et l'observance du traitement.

#### **La discrimination/stigmatisation à l'égard des populations clés**

Les populations exposées à un risque accru d'infection à VIH font face à des niveaux élevés de stigmatisation en raison, entre autres, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur consommation de drogues ou de leur statut de travailleur du sexe.

Des données provenant de nombreux pays montrent qu'un grand nombre de personnes relevant des populations clés évitent le dépistage du VIH. A cela s'ajoute la crainte d'un résultat positif et la stigmatisation future liée au VIH. Nous sommes donc ici face à des enjeux de double discrimination

La stigmatisation des populations clés est renforcée par des lois pénales et d'autres obstacles structurels qui alimentent à leur tour la violence, l'exploitation et un climat de peur entravant les efforts visant à fournir des préservatifs, à réduire les risques et à proposer d'autres méthodes de prévention primaire à des niveaux de couverture suffisants. Souvent, cette violence est exercée en toute impunité, parfois même par les agents de la force publique.

La stigmatisation sociétale à l'égard des populations clés, principalement les travailleurs du sexe, les usagères et usagers de drogues, les transgenres et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, a conduit à l'adoption, dans de nombreux pays, de législations et politiques criminalisant certaines dispositions à l'encontre de ces populations. Ces dispositions sont nécessairement un frein/une entrave pour ces populations dans l'accès aux programmes de prévention, de dépistage et de prise en charge du VIH.

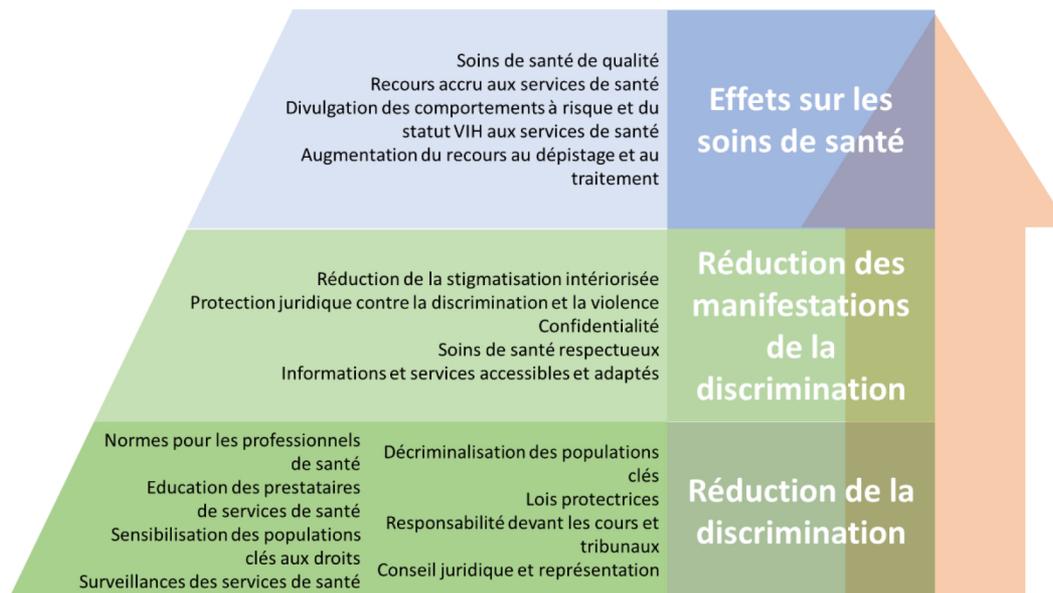


## Les effets de la stigmatisation et de la discrimination sur l'accès aux soins de santé pour la prévention, le dépistage et le traitement



Les lois pénales, les attitudes communautaires, la désinformation, les préjugés et la peur constituent autant de moteurs de la stigmatisation et de manifestations de la discrimination qui affectent l'accès aux soins de santé des personnes vivant avec le VIH et des populations clés.

## L'élimination de la stigmatisation et de la discrimination renforce l'accès aux soins de santé pour la prévention, le dépistage et le traitement



Si l'on s'attaque à ces facteurs, en éliminant les lois néfastes, en introduisant des lois protectrices, en éduquant les détenteurs de droits et les fournisseurs de services et en habilitant les communautés à défendre leurs droits, on peut combler le fossé existant entre ceux qui peuvent accéder aux services et ceux qui ne peuvent pas, favorisant ainsi la santé de tous.



### Éléments clés pour le formateur

- La stigmatisation à l'égard des personnes vivant avec le VIH conduit à des comportements discriminatoires dans tous les secteurs de la société.
- Cela décourage les individus d'accéder aux services de santé, y compris aux méthodes de prévention du VIH, de connaître leur statut VIH, de s'inscrire à des programmes de soin et de suivre leur traitement.
- En ce sens l'auto dépistage offre une réelle alternative pour inviter les personnes à se dépister en toute discrétion. Cependant il est important de rappeler qu'en cas de résultat réactif, la personne devra réaliser un test de confirmation qui se fera dans un centre de dépistage
- Les populations clés font face à des niveaux élevés de stigmatisation en raison, entre autres, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur consommation de drogues ou de leur statut de travailleur du sexe. Cela constitue une double stigmatisation lorsqu'on considère la stigmatisation à l'égard des PVVIH (voir ci-dessus) et des barrières importantes pour le recours aux services de prévention, dépistage et prise en charge du VIH.
- Les lois pénales, les attitudes notamment celles des professionnels de santé, la désinformation, les préjugés et la peur constituent autant de moteurs de la stigmatisation auxquelles il faut s'attaquer afin de promouvoir l'accès aux programmes de lutte contre le VIH et ainsi avoir des bénéfices significatifs en matière de santé à l'échelle du pays



## Sous-séquence 1.2 : Revenir sur les principes fondamentaux

Durée : 20 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur revient sur :

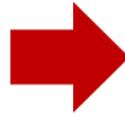
- Les principales barrières d'accès aux services de dépistage et comment l'ADVIH y répond de manière complémentaire
- Rappel des 5 C
- Rappel de la complémentarité de l'ADVIH par rapport au dépistage classique

Référentiel technique :

**Rappel des principales barrières d'accès aux services de dépistage et comment l'ADVIH y répond**

### En quoi l'autotest réduit les barrières d'accès au dépistage ?

- Temps
- Volonté de discrétion
- Stigmatisation et discrimination
- Transport (coût et disponibilité)
- Attitudes du personnel de santé
- Peur de connaître son statut
- Dénier
- Annonce aux proches
- Accessibilité
- Confidentialité



- Temps
- Volonté de discrétion
- Stigmatisation et discrimination
- Transport (coût et disponibilité)
- Attitudes du personnel de santé
- Peur de connaître son statut
- Dénier
- Annonce aux proches
- Accessibilité
- Confidentialité

**En résumé, les avantages de l'autotest sont qu'il est :**

- **Rapide** : donne le résultat en 20 minutes
- **Pratique** : pas besoin de se déplacer en centre de santé
- **Favorise l'autonomisation** (empowerment) des personnes
- **Discrétion** – réduit la peur de la stigmatisation
- **Forte acceptabilité** (population générale et populations-clés)
- **Efficace et fiable**
- Permet de **créer la demande pour le dépistage VIH** chez les populations qui n'ont pas accès aux services actuels
- **N'a pas démontré de conséquences sociales et comportementales négatives** (violences, suicide, comportements à risque)



## Rappel des 5 C

Les « 5 C » sont des principes qui s'appliquent à tous les services de dépistage du VIH, en toutes circonstances. Ces principes sont les suivants :

1	<b>Consentement</b>	Pour qu'un conseil et qu'un dépistage du VIH soient réalisés, les personnes qui en bénéficient doivent donner leur consentement éclairé. Elles doivent être informées du processus suivi pour ce conseil et ce dépistage, ainsi que de leur droit à refuser le test. Il est important d'informer les personnes effectuant un ADVIH que le dépistage obligatoire ou coercitif n'est jamais justifié.
2	<b>Confidentialité</b>	Le dépistage du VIH doit être confidentiel, ce qui signifie que la teneur des discussions entre le prestataire du dépistage et la personne testée ne sera pas divulguée. Le partage de la confidentialité avec un partenaire ou des membres de la famille (c'est-à-dire avec des personnes de confiance), ainsi qu'avec les prestataires de soins, est souvent très bénéfique pour les personnes vivant avec le VIH.
3	<b>Conseil</b>	Les services d'information avant le test et de conseil après le test peuvent être dispensés dans le cadre d'un groupe, si la situation s'y prête ; cependant, toutes les personnes doivent avoir la possibilité de poser des questions en privé si elles le souhaitent. Lors de tout dépistage du VIH, la personne testée doit bénéficier de conseils de qualité après le test, adaptés aux résultats obtenus.
4	<b>Résultats corrects des tests</b>	Les prestataires des tests de dépistage du VIH doivent s'attacher à fournir des services de dépistage de qualité pour garantir l'exactitude du diagnostic obtenu.
5	<b>Connexion</b>	La liaison avec les services de prévention, de traitement et de soins doit inclure la prestation d'un suivi efficace et approprié.  Dans le cadre de l'auto dépistage du VIH, ce principe de connexion comprend également la liaison avec des services de dépistage permettant de réaliser un nouveau test dans un contexte exempt de stigmatisation, au niveau communautaire ou dans un établissement de soins, où les résultats du dépistage peuvent être confirmés et un diagnostic posé par un prestataire formé.

### Messages clés pour le formateur

- Le dépistage du VIH doit toujours être réalisé à titre volontaire, confidentiel et gratuit.
- Tous les services de dépistage du VIH, y compris l'auto dépistage, doivent respecter les « 5 C » définis par l'OMS : Consentement, Confidentialité, Conseil, résultats Corrects et Connexion
- Il est important d'informer les personnes effectuant un autotest de dépistage du VIH que le dépistage obligatoire ou coercitif n'est jamais justifié



## Rappel de la complémentarité de l'ADVIH par rapport au dépistage classique

L'OMS a officiellement posé la recommandation suivante : **L'autotest de dépistage du VIH devrait être proposé comme approche supplémentaire aux services de dépistage du VIH.**

L'ADVIH complète ainsi les offres de dépistage classique. **Il permet de ce fait d'atteindre des populations qui jusque-là n'avaient pas accès au dépistage** du fait notamment des barrières d'accès à la santé comme la discrimination, la stigmatisation, la distance ou le coût.

**L'ADVIH n'a pas vocation à se substituer aux stratégies de dépistages classiques telles que le dépistage en centre de dépistage volontaire ou au dépistage communautaire en stratégie avancée** (utilisation des TRODs). En effet, ces stratégies sont adaptées, performantes et **sont moins coûteuses pour les pays** (un TROD moins cher qu'un ADVIH oral aujourd'hui)

Ainsi, dans le contexte des pays du projet ATLAS, l'auto dépistage vise à atteindre prioritairement les **populations à haut risque d'infection VIH et les plus difficiles à atteindre**

### Sous-séquence 1.3 : Présenter les populations cibles et l'importance du dépistage

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur procède à un rappel sur l'importance du dépistage auprès des populations cibles du projet ATLAS :

- Populations clés (HSH/TS/UD)
- Partenaires des PVVIH et personnes diagnostiquées avec une IST

Le formateur encourage les échanges avec les participants afin de s'assurer que chacun ait bien compris le contenu de cette sous-séquence.

Référentiel technique :

#### Rappel sur l'importance du dépistage auprès des populations cibles du projet ATLAS

Comme mentionné précédemment, des gaps dans l'accès au dépistage existent malgré les progrès effectués ces dernières années en Afrique de l'Ouest et l'ADVIH offre une opportunité unique d'atteindre certaines populations qui ne dépistent pas à ce jour.

Particulièrement l'accès au service de dépistage pour une large proportion des populations clés à savoir les HSH, les travailleuses du sexe et les usagères et usagers de drogues est insuffisant alors même que les prévalences VIH parmi ces populations sont importantes.

Ainsi il reste un nombre significatif de personnes vivant avec le VIH parmi ces populations qui ne connaissent pas leur statut, ne se soignent pas et ainsi risquent de contaminer d'autres personnes.

Parmi ces populations, certaines sont ainsi plus difficile à atteindre car :

- Elles ne fréquentent pas les services de santé notamment du fait de leur stigmatisation/discrimination
- Elles ne fréquentent pas les associations de leur communauté
- Elles ne se reconnaissent pas elle-même comme faisant partie des populations clés (exemple : travailleuses du sexe occasionnelles, hommes mariés et ayant des relations sexuelles avec les hommes)
- Elles ne se reconnaissent pas à risque d'avoir le VIH



De plus d'autres populations sont des cibles prioritaires du projet ATLAS car elles présentent un risque d'infection à VIH plus important que la population générale à savoir :

- **Les clients des travailleuses du sexe** qui jouent un rôle important dans la dynamique de l'épidémie VIH dans la sous-région
- **Les partenaires des PVVIH** qui sont à risque significatif d'être séropositifs du fait du statut de leur partenaire
- **Les personnes diagnostiquées avec une maladie sexuellement transmissible et leur partenaire** du fait du risque plus élevé d'avoir le VIH (pour rappel le dépistage VIH est une indication médicale en cas d'infection sexuellement transmissible).

**Avant de clôturer la séquence, le formateur demande aux participants s'ils ont des questions et, le cas échéant, y répond.**



<b>Séquence n°2</b>	Les compétences d'écoute active et de conseil
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Etablis le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS</li><li>- Compris le principe et l'importance de la posture d'écoute active et de conseil</li><li>- Simuler la posture d'écoute active et de conseil dans le cas de la dispensation de kits d'ADVIH</li></ul>
<b>Durée</b>	1 heure 10 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Du support de présentation PPT</li><li>- D'un kit de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran)</li><li>- D'un flipchart et de feutres de différentes couleurs (noir, rouge, bleu, vert)</li><li>- De la version papier des supports pour organiser la simulation</li></ul>

### **Sous-séquence 2.1 : Etablir le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS**

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur expose le lien entre le conseil et la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS :

- Le conseil dans le cas d'une dispensation primaire assistée (professionnels de la santé, pairs éducateurs et écoutants à distance)
- Le conseil dans le cas d'une dispensation non assistée (la personne fera le test chez elle) ou pour la distribution secondaire (professionnels de la santé et pairs éducateurs)

Référentiel technique :

L'ADVIH, par sa nature, ne donne pas systématiquement la possibilité de faire un conseil pré et post dépistage complet comme cela est fait dans un centre ou lors d'un dépistage communautaire (dépistage assisté avant, pendant et après). En effet, si la possibilité d'accompagner la personne existe dans le processus de dépistage (et doit être proposée à la personne comme une option), le TROD sera prioritairement proposé dans ce cadre (Cf. complémentarité ci-dessus).

Ainsi dans la plupart des cas la dispensation se fera avec un conseil en amont du dépistage visant à ce que la personne soit capable de réaliser seule, chez elle, l'auto dépistage.

De surcroit, la principale stratégie de dispensation du projet est secondaire (partenaires/pairs/clients) pour laquelle le conseil ne sera pas apporté par le professionnel de la santé ou le pair éducateur mais par la personne à qui le kit d'ADVIH sera remis (notion de distributeur primaire/relai, cf. canaux de dispensation).

Il y a donc deux types approches pour apporter conseil à l'usagère et l'utilisateur de kits d'ADVIH :

- **Le conseil dans le cas d'une dispensation primaire assistée** (professionnels de la santé, pairs éducateurs et écoutants à distance) qui sera similaire au conseil avant et après tout dépistage du VIH
- **Le conseil dans le cas d'une dispensation non assistée** (la personne fera le test chez elle) ou pour la distribution secondaire (professionnels de la santé et pairs éducateurs) qui sera adapté et se



concentrera sur le conseil en amont du dépistage. Il est cependant fortement recommandé de proposer à toute usagère et usager dans ce cas de ne pas hésiter à solliciter un soutien lorsqu'il aura effectué son auto dépistage.

Dans les deux cas, le professionnel de la santé, le pair éducateur ou l'écouter de la ligne téléphonique devront démontrer des qualités d'écoute et de conseil

## **Sous-séquence 2.2 : Présenter la posture d'écoute active et de conseil**

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le référentiel technique mise à disposition et le flipchart ...

- Le formateur demande aux participants ce qu'ils connaissent de la posture d'écoute active et de la posture de conseil, leurs différences.
- Le formateur note les réponses et apporte les éléments complémentaires si nécessaires.

Référentiel technique :

### **Éléments pour compléter le brainstorming**

Les qualités du conseil de dépistage :

- o *L'écoute (regarder la personne dans les yeux, encourager la personne à parler, communication non verbale)*
- o *L'empathie (reformulation des propos, être attentif aux signaux non verbaux, poser des questions ouvertes)*
- o *L'authenticité (être honnête, être soi-même, être à l'aise)*
- o *L'acceptation inconditionnelle de l'autre (zéro jugement, être attentionné, ne pas contredire, ...)*
- o *La qualité de la présence (être concret et concentré, ce qui se joue c'est ici et maintenant, poser des questions)*
- o *La capacité à faciliter l'expression des ressentis du patient (accompagner les émotions)*
- o *La capacité à donner de nouvelles perspectives (apporter des faits et des données qui permettent au patient de se projeter)*

Le lien avec l'ADVIH :

- o *Ces qualités de conseil sont utilisées dans les tests de dépistage rapide s'appliquent dans le cadre de réalisation avec l'ADVIH*
- o *Cependant, on verra par la suite de la formation que l'ADVIH n'est pas nécessairement dans une logique de dispensation assistée, le conseil sera différent et adapté au besoin.*

Les principales qualités du conseil pour la dispensation d'un ADVIH (qu'elle soit assistée ou non assistée)

- o *Soyez à l'écoute, non discriminant/stigmatisant et sans jugement de la personne à qui vous vous adressez quel que soit sa situation*
- o *Basez-vous sur les besoins, les ressources et les préférences de la personne, laissez-la exprimer ses besoins et ressentis*
- o *Répondez aux questions honnêtement*
- o *Soyez structure dans vos réponses, facilitez la communication et l'échange*
- o *Reconnaissez que le changement de comportement n'est pas simple et que les personnes ne sont jamais parfaites*
- o *Soyez positifs et stimulez les questions*
- o *Soyez dans une posture de soutien à la personne*



### Sous-séquence 2.3 : Simuler la posture d'écoute active et de conseil dans le cas de la dispensation de kits d'ADVIH

Durée : 35 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le référentiel technique mise à disposition, le flipchart et le support papier de la simulation (1 support par participant) ...

- Le formateur distribue à l'ensemble des participants la fiche de simulation. Le formateur lit la partie consigne, demande si l'ensemble des participants a compris, si des questions demeurent il y répond
- Simulation, situation de pré-conseil, avant le dépistage :
  - o Le formateur invite un binôme au centre de la salle pour pratiquer la première simulation. Il lit le scénario de la première simulation, demande si l'ensemble des participants a compris, si des questions demeurent il y répond
  - o Le formateur rappelle que les autres participants, les observateurs, doivent se référer aux « champs d'observations » pour formuler leurs remarques
  - o Les autres participants observent la simulation et notent leurs commentaires sur un carnet pour en discuter après
- Debriefing de la simulation : le formateur demande aux observateurs ce qu'ils ont pu noter comme bonne pratique et/ou erreurs commises par les participants en fonction des champs d'observation. Il note les principales observations
- Le formateur procède à la synthèse. Il résume les principaux apprentissages issus du debriefing, ce sont les points d'apprentissage à retenir.

**Avant de clôturer la séquence, le formateur demande aux participants s'ils ont des questions et, le cas échéant, y répond.**



<b>Séquence n°3</b>	Les spécificités de dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... - Compris les spécificités de la dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS - Compris les différentes modalités de dispensation ATLAS dans la pratique
<b>Durée</b>	50 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... - Du support de présentation PPT - D'un kit de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran)

### Sous-séquence 3.1 : Introduire aux spécificités de dispensation de kits d'ADVIH

Durée : 10 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur réalise une présentation sur l'introduction aux spécificités des modalités de dispensation de kits d'ADVIH dans le projet ATLAS.

Référentiel technique :

Au-delà du conseil associé à la dispensation de kits d'ADVIH, il est important de prendre en considération pour les professionnels de la santé et les éducateurs par les pairs certaines spécificités liées au canal de dispensation (pour rappel, 10 canaux, en fonction des populations ciblées). Dans le cadre du projet ATLAS, 3 grandes spécificités sont à noter :

- **Le dépistage des cas index** (1<sup>er</sup> canal du schéma présenté préalablement) qui implique un accompagnement spécifique des PVVIH et des enjeux liés à la notification des partenaires.
- **Le dépistage basé sur la distribution secondaire** pour lequel l'utilisateur de kits d'ADVIH ne sera pas la personne conseillée au moment de la dispensation. Ce sera le cas avec les canaux suivants : partenaires des PVVIH (au-delà des enjeux de la notification), partenaires des patients ayant une IST, partenaires/pairs/clients des populations clés ciblées.



### Sous-séquence 3.2 : Présenter les différentes modalités de dispensation ATLAS dans la pratique

Durée : 20 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur réalise une présentation sur les spécificités de la dispensation ATLAS dans la pratique :

- HSH, leurs pairs et partenaires
- Travailleuses du sexe, leurs partenaires et clients
- Usagères et usagers de drogues et leurs partenaires

Référentiel technique :

**Dépistage des populations clés (Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, usagères et usagers de drogue et travailleuses du sexe) :**

#### **Rappel des populations clés dans le cadre du projet ATLAS :**

##### Les HSH dans le projet ATLAS

Nous comprenons dans le cadre du projet ATLAS par HSH, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (avec ou sans transaction financière) et les personnes transgenres.

Les cibles prioritaires du projet ATLAS en lien avec les HSH sont pour rappel :

- Leurs partenaires (homme ou femme)
- Leurs potentiels clients (dans le cas où il y a des relations avec transaction)
- Leurs amis/pairs cachés ne fréquentant pas les associations communautaires ou les services de santé.

##### Les professionnelles /travailleuses du sexe dans le projet ATLAS

Nous comprenons dans le cadre du projet ATLAS par professionnelles du sexe/travailleuses du sexe, les femmes ayant des relations sexuelles avec transaction (financière ou non). Cela comprend ainsi les travailleuses régulières qu'elles soient déclarées et fixes ou qu'elles soient clandestines, que leur activité soit régulière ou occasionnelle (étudiantes etc...).

Les cibles prioritaires du projet ATLAS en lien avec les professionnelles du sexe/travailleuses du sexe sont donc :

- Leurs partenaires
- Leurs clients
- Leurs amis/pairs cachés ne fréquentant pas les associations communautaires ou les services de santé.

##### Les usagères et usagers de drogues :

Nous comprenons dans le cadre du projet ATLAS par usagère et usager de drogue (UD), les personnes consommant des produits stupéfiants qu'elles se les injectent ou pas. En effet, au-delà du risque de contamination par l'échange de seringues souillées, la consommation de stupéfiant engendre souvent d'autres comportements présentant des risques de contamination au VIH (relations sexuelles non protégées).

Les cibles prioritaires du projet ATLAS en lien avec les UD sont donc :

- Leurs partenaires
- Leurs amis/pairs cachés ne fréquentant pas les associations communautaires ou les services de santé.



### Modalités de dispensation

- L'ADVIH ici vise principalement à offrir l'opportunité pour les partenaires et/ou pairs qui ne fréquentent pas les associations communautaires et/ou les clients de la personne à qui les kits d'ADVIH vont être dispensés.
- Le conseil apporté expliquera donc clairement pour qui les kits d'ADVIH sont destinés (élément très important afin que les kits d'ADVIH atteignent bien les personnes à haut risque d'infection), l'intérêt pour ces personnes d'effectuer un dépistage VIH.
- Il reprendra l'ensemble des messages clés afin de s'assurer que la personne relai soit en capacité de proposer l'ADVIH à ses partenaire/pairs/clients qui seront en mesure de réaliser correctement le test, d'interpréter leur résultat et de s'orienter, en fonction de celui-ci vers les services adaptés. La promotion des outils disponibles telles la notice, la brochure complémentaire, la vidéo de démonstration et la ligne téléphonique nationale est essentielle.
- La personne relai à qui les kits d'ADVIH seront dispensés, si elle ne désire pas se dépister dans un centre ou lors de l'activité en utilisant le dépistage classique (par confort ou pour des raisons de discrétion) se verra aussi offrir la possibilité d'utiliser l'ADVIH. En effet, même si cette personne n'est pas la cible prioritaire, cette option doit être considérée afin de s'assurer que les autres kits d'ADVIH atteignent bien les personnes à risque difficiles à atteindre.
- Dans la pratique, et en fonction de la personne, le nombre de kits d'ADVIH dispensé peut varier de 1 (pour la personne elle-même) à 4 ou 5 en fonction de la situation de la personne (existence d'un partenaire, réseau social développé avec connaissance d'amis (ne fréquentant pas les associations communautaires ou centres de santé) qui pourraient bénéficier de kits d'ADVIH) et/ou clients.

**Important :** Il n'y a donc pas de quantité définie même si l'objectif prioritaire est d'atteindre les populations cachées/difficiles à atteindre en complémentarité des stratégies de dépistage classique. **Ainsi la dispensation d'un seul kit d'ADVIH à la personne relai n'est pas à privilégier puisqu'il s'agirait de remplacer les méthodes de dépistage classique par l'ADVIH ce qui n'est pas l'objectif du projet.**

Il n'y a pas à priori de quantité maximale à dispenser. Cependant il est important de ne pas donner trop de kits d'ADVIH à une même personne pour éviter une mauvaise utilisation de ceux-ci.

Il est recommandé de commencer une première fois avec 3-4 kits d'ADVIH maximum, de discuter par la suite avec la personne comment la distribution à ses partenaires/pairs/clients s'est passée et en fonction de cela, d'envisager d'augmenter les quantités distribuées par cette personne relai au contact suivant (la personne deviendra un « ambassadeur » et sera notamment plus à l'aise pour apporter les conseils nécessaires à la dispensation de kits d'ADVIH).

**Dans tous les cas il n'est pas recommandé de dispenser plus de 6-7 Kits d'ADVIH à une même personne.**



<b>Séquence n°4</b>	L'importance et les défis du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... - Compris l'objectif final derrière l'acte de dépistage, à savoir l'importance d'aller confirmer le diagnostic et commencer un traitement
<b>Durée</b>	25 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... - Du support de présentation PPT - D'un kit de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran)

#### **Sous-séquence 4.1 : Expliquer l'objectif final derrière l'acte de dépistage : aller confirmer le diagnostic et commencer un traitement**

Durée : 20 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) mise à disposition, le formateur réalise un exposé sur :

- L'importance et les défis du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins.
- Les bénéfices du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins pour l'usagère et l'utilisateur avec un ADVIH réactif
- Barrières existantes pour assurer l'entrée dans les soins dans le cadre de l'ADVIH et stratégies/outils pour les surmonter.

Référentiel technique :

Comme déjà souligné, l'ADVIH facilite le recours au dépistage mais cela n'est pas une finalité en soi. En effet, il est crucial qu'une fois l'auto dépistage réalisé par la personne et au regard du résultat, elle puisse s'orienter vers les services adaptés à sa situation.

Plus particulièrement, lorsque le résultat est réactif/positif, il est indispensable que la personne confirme son statut avec un test supplémentaire et entre dans les soins le cas échéant.

#### **IMPORTANT :**

C'est uniquement dans ce cas que le bénéfice du dépistage/de l'auto dépistage est réel car la personne qui connaît son statut de manière précoce, a accès aux soins et observe son traitement verra sa charge virale fortement réduite voire indétectable.

La personne sera ainsi en meilleure santé et représentera un risque significativement moindre voire nul de contaminer d'autres personnes.



### **Les bénéfices du lien vers la confirmation et l'entrée dans les soins pour l'usagère et l'utilisateur avec un kit d'ADVIH réactif**

Ces bénéfices peuvent être mis en avant par les professionnels de la santé, les éducateurs pairs et les écoutants pour promouvoir le recours au test de confirmation et l'entrée dans les soins :

- La personne avec un kit d'ADVIH réactif est peut-être séropositive. Un test supplémentaire est nécessaire pour confirmer le statut. Ne pas y recourir maintient la personne dans le doute et la crainte de son statut.
- La personne, lorsque le test est confirmé :
  - o Est alors capable de prendre des décisions éclairées sur sa vie
  - o Bénéficie de conseils et de soutien émotionnel / psychosocial
  - o Bénéficie d'un accompagnement pour accepter sa situation et en parler avec ses proches
  - o A accès au traitement ARV qui améliore sa qualité de vie
  - o Réduit son risque de contaminer d'autres personnes

### **Barrières existantes pour assurer l'entrée dans les soins dans le cadre de l'ADVIH et stratégies/outils pour les surmonter**

Deux barrières principales pour promouvoir le lien vers le test de confirmation et l'entrée dans les soins après une auto dépistage réactif existent :

- Dans le cas d'auto dépistage réalisé par une personne seule à la maison, le conseil après le dépistage qui permet d'accompagner la personne et d'expliquer l'importance du test de confirmation et de l'entrée dans les soins ne peut être réalisé (sauf si celle-ci a recours à la ligne téléphonique gratuite)
- Les phénomènes de stigmatisation et discrimination, barrières d'accès aux services de santé et présentés précédemment s'appliquent nécessairement puisque le test de confirmation devra se faire en centre de dépistage/santé.

Ces deux éléments devront être ainsi pris en compte lors de la dispensation de kits d'ADVIH par les professionnels de santé, les éducateurs par les pairs et les écoutants des lignes téléphoniques gratuites :

- En insistant sur l'importance du lien vers le test de confirmation et les bénéfices pour la personne au moment de la dispensation et en sensibilisant les distributeurs relai (pour la distribution secondaire) de passer ce message aux usagères et utilisateurs secondaires.
- En ayant soi-même une attitude non stigmatisante / discriminante au moment de la dispensation de kits d'ADVIH
- En dispensant kits d'ADVIH en respect des règles d'écoute active et de conseil abordées précédemment
- En faisant la promotion des outils à disposition (notice, brochure complémentaire, vidéo de démonstration) qui rappelle l'importance d'effectuer un test de confirmation
- En rappelant que sur la brochure complémentaire et sur le site internet ATLAS, une liste de services est disponible pour l'usagère et l'utilisateur.
- Pour les professionnels de santé et éducateurs pairs, en invitant systématiquement la personne à appeler la ligne téléphonique pour se faire aider et accompagner.
- Pour les professionnels de santé et éducateurs pairs, en proposant d'être contacté par la personne après le résultat s'il s'avère réactif ou s'appuyer sur les éventuels réseaux communautaires existants

**Avant de clôturer la séquence, le formateur demande aux participants s'ils ont des questions et, le cas échéant, y répond.**



<b>Séquence n°5</b>	Conseil et messages associés à la dispensation non-assistée de kits d'ADVIH
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Revu les messages clés à transmettre lors de la dispensation de kits d'ADVIH</li><li>- Compris les caractéristiques spécifiques de la dispensation non-assistée en présentiel ou à distance, par une mise en situation lors de jeux de rôle</li></ul>
<b>Durée</b>	1 heure et 40 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... <ul style="list-style-type: none"><li>- D'un flipchart et de feutres de différentes couleurs (noir, rouge, bleu, vert)</li><li>- De la version papier de la fiche pratique « Messages clés »</li><li>- De la version papier du support pour organiser les jeux de rôle n°1 et n°2</li></ul>

### **Sous-séquence 5.1 : Rappeler les messages clés**

Durée : 5 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le référentiel technique et la fiche pratique « Messages clés », le formateur rappelle les messages clés vu lors du module 2 et annonce le jeu de rôle à suivre pour chaque catégorie d'acteurs.

### **Sous-séquence 5.2 : Présenter les consignes**

Durée : 10 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le support « jeu de rôle n°1 » et « jeu de rôle n°2 » mis à disposition, le formateur présente les règles de chaque jeu de rôle :

- L'ensemble des participants se répartissent en binômes (A) et (B)
- Le formateur distribue aux participants la fiche pratique « messages clés de dispensation » et les scripts propres à chaque jeu de rôle. Ces scripts précisent le scénario à suivre par chaque binôme
- Le formateur demande aux participants s'ils ont des questions de compréhensions

### **Sous-séquence 5.3 : Mettre en exergue les caractéristiques spécifiques de la dispensation non-assistée en présentiel ou à distance**

Durée : 1 heure et 20 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le support « jeu de rôle n°1 », « jeu de rôle n°2 » et la fiche pratique « Messages clés » mis à disposition, les participants réalisent les jeux de rôles 1 et 2, le cas des professionnels de santé et des pairs éducateurs :

- Certains binômes vont prendre en charge le jeu de rôle n°1
- Un participant joue (A) et un autre (B) pendant une dizaine de minutes
- A l'issue de ce premier jeu, le binôme intervertit les rôles pour un deuxième jeu d'une dizaine de minutes : (A) devient (B) et vice-versa
- A l'issue du jeu de rôles, le formateur demande aux binômes les points d'apprentissage qui ressortent de cette expérience



- Le formateur note les réponses au fur et à mesure et procède à la synthèse des enseignements généraux et des recommandations à mémoriser
- A l'issue de ce premier jeu de rôle, le formateur invite les participants à changer de partenaire (création de nouveaux binômes) et à réaliser le jeu de rôle n°2 selon les mêmes modalités.

#### **Sous-séquence 5.4 : Synthétiser les enseignements**

Durée : 10 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le support « jeu de rôle n°1 », « jeu de rôle n°2 » (partie « debriefing »), la fiche pratique « Messages clés » et le flipchart mis à disposition, le formateur demande aux participants les points d'apprentissages qu'ils retiennent de cet exercice.

**Avant de clôturer la séquence, le formateur demande aux participants s'ils ont des questions et, le cas échéant, y répond.**



<b>Séquence n°6</b>	Les outils de suivi-évaluation
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... - Compris et expérimenté les différents outils de suivi-évaluation
<b>Durée</b>	40 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... - Du support de présentation PPT - D'un kit de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran) - Des supports papiers des différents outils de suivi-évaluation (1 exemplaire pour chaque participant)

### Sous-séquence 6.1 : Présenter les différents outils

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur la présentation *Power Point* (PPT) et des supports papiers de chaque outil de suivi-évaluation mis à disposition, le formateur effectue une présentation sur :

- Les principes et objectifs du suivi évaluation ATLAS : recherche à visée évaluative et intégration au système de santé
- Que cherche-t-on à suivre et évaluer : spécificités du projet ATLAS
- La collecte de routine par les pairs éducateurs
  - o Pourquoi ?
  - o Qui collecte quoi ? Présentation des outils
  - o Quand / A quelle fréquence
- Comment (présentation des trois catégories d'outils)

Référentiel technique :

#### Les principes et objectifs du suivi évaluation ATLAS

Le suivi évaluation est un processus qui permet de suivre, évaluer et améliorer la performance et l'impact du projet. Il permet ainsi d'atteindre les objectifs fixés du projet.

Dans le cadre du projet ATLAS plusieurs méthodes de suivi et d'évaluation de la performance et de l'impact du projet ont été développées :

- **La recherche à visée évaluative** qui comprend plusieurs volets :
  - o 2 volets qualitatifs mesurant les facteurs et les impacts sociaux auprès des populations clés et les personnes vivant avec le VIH
  - o 1 Enquête téléphonique qui mesure l'efficacité et l'impact de l'ADVIH auprès des usagers et usagers
  - o 1 Volet mesurant les coûts et modélisant le coût efficacité de l'introduction de l'ADVIH afin de permettre à chaque pays d'envisager la mise à l'échelle.
- **La collecte de données permettant d'évaluer indirectement la performance et l'impact** du projet notamment les données de dépistage et d'entrée dans les soins dans les districts où le projet ATLAS est déployé et en les comparant à d'autres districts où l'ADVIH n'est pas disponible.



- **La collecte de données de routine permettant de suivre et évaluer la dispensation de l'ADVIH** et ainsi d'améliorer en continu les stratégies déployées. Ces données peuvent être qualitatives comme des entretiens réguliers avec les professionnels de la santé et les pairs éducateurs pour avoir un retour sur leurs pratiques ou quantitatives afin de mesurer l'évolution des dispensations.

C'est dans ce dernier cas que des outils ont été spécifiquement développés pour les professionnels de la santé, les pairs éducateurs et les écoutants des lignes téléphoniques gratuites.

Il est important de noter que dans le cadre du projet ATLAS, de par la nature et l'esprit de l'ADVIH (faire le test chez soi) et les populations ciblées (distribution secondaire visant les partenaires et les populations cachées), **il n'est pas demandé pour les professionnels de la santé et les pairs éducateurs de collecter les données de résultats des tests effectués par les personnes** (d'autres méthodes évalueront cet aspect). **Seules les données liées à la dispensation (au distributeur primaire) sont demandées.**

### La collecte de routine par les pairs éducateurs

Quand	Quoi	Support
<b>Pour les activités menées par les pairs éducateurs auprès des populations clés</b> les données seront collectées par activité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Type d'activité</li><li>- Cible de l'activité</li><li>- Mentionner si l'activité est spécifique à l'ADVIH</li><li>- Mentionner si une démonstration a été faite aux participants de l'activité</li><li>- Age des personnes ayant reçu un/des Kits d'ADVIH</li><li>- Sexe des personnes ayant reçu un/des Kits d'ADVIH</li><li>- Nombre de kits d'ADVIH reçus par chaque personne</li></ul>	Fiche « Activités APE »

### Sous-séquence 7.2 : Tester les outils

Durée : 15 minutes

Méthode : En s'appuyant sur le support papier des différents outils de suivi-évaluation (un exemplaire par participants), ...

- Les participants testent chaque catégorie d'outils en les renseignant un par un
- Le formateur invite les participants à s'exprimer sur l'exercice de renseignement de chaque outil : y-a-t-il des incompréhensions ou des difficultés particulières ?

**Avant de clôturer la séquence, le formateur demande aux participants s'ils ont des questions et, le cas échéant, y répond.**



<b>Séquence n°7</b>	Conclusion
<b>Objectifs pédagogiques</b>	A la fin de cette séquence, les participants auront ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Abordé les éventuels points incompris</li><li>- Réalisé une évaluation de la formation et procédé à sa clôture</li></ul>
<b>Durée</b>	25 minutes maximum
<b>Matériel</b>	Pour réaliser cette séquence, le formateur aura besoin ... <ul style="list-style-type: none"><li>- Du support papier de la fiche d'évaluation de la formation</li></ul>

### **Sous-séquence 7.1 : Revenir sur des points incompris et clôturer la formation**

Durée : 15 minutes

Méthode : Le formateur invite les participants à s'exprimer sur des interrogations, des difficultés ou des craintes qu'ils pourraient avoir, avant de clôturer la formation. Le formateur souhaite bonne chance aux apprenants.

### **Sous-séquence 7.2 : Apprécier le niveau de satisfaction des participants selon différents paramètres**

Durée : 10 minutes

Méthode :

- Le formateur distribue la fiche d'évaluation aux apprenants qui procède à leur renseignement
- Le formateur fera une synthèse des fiches d'évaluation à l'issue de la formation

Le projet ATLAS est mis en œuvre au Sénégal  
en partenariat avec le Ministère de la Santé  
et de l'Action Sociale  
et le Conseil National  
de Lutte contre le Sida.



**Ministère de la Santé  
et de l'Action Sociale**



Ce document peut être utilisé ou reproduit sous réserve de mentionner la source,  
et uniquement pour un usage non commercial.

